



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin officiel

N° 11 du 5 novembre 2020

Sommaire général

Sommaire chronologique

Administration
centrale

Plan de classement

Bureau des cabinets

Secrétariat général

Direction générale des entreprises

Direction générale des finances publiques

Direction générale du Trésor

Direction du budget

Inspection générale des finances

Direction générale des douanes et droits indirects

Commission de conciliation et d'expertise douanière

Direction générale des douanes et droits indirects – Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Service commun des laboratoires

Direction générale de l'INSEE

Direction générale de l'administration et de la fonction publique

Direction des affaires juridiques

Direction interministérielle de la transformation publique

Direction des achats de l'État

Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC)

Contrôle général économique et financier

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

Institut Mines télécom

École des Mines de Paris

Agence française anticorruption

Agence des participations de l'État

Agence du patrimoine immatériel de l'État

Agence pour l'informatique financière de l'État

Délégation nationale à la lutte contre la fraude

Commission de certification des comptes des organismes payeurs des dépenses financées par les fonds européens agricoles

Commission interministérielle de coordination des contrôles

Délégation interministérielle aux normes

Délégation générale au pilotage des DIRECCTE et DIECCTE

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Autres organismes :

La Monnaie de Paris

Institut national de la propriété industrielle

Établissement Bpifrance

Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique

Sommaire général

	Pages
Secrétariat général	
Arrêté du 6 octobre 2020 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2018 portant composition du comité technique ministériel unique des ministères économiques et financiers.....	1
<i>Mission ressources communes</i>	
Décision du 12 octobre 2020 portant nomination du référent radicalisation du secrétariat général des ministères économiques et financiers.....	2
<i>Service des affaires financières et immobilières</i>	
Avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la DGCCRF <i>via</i> le fonds de transformation ministériel.....	3
Avenant n° 4 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la DSI <i>via</i> le fonds de transformation ministériel	5
Avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE).....	7
Avenant n° 4 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la sous-direction de l'informatique (SEP1) <i>via</i> le fonds de transformation ministériel	9
Direction générale des entreprises	
<i>Secrétariat général</i>	
Arrêté du 8 octobre 2020 portant nomination au conseil d'administration du centre technique des industries aéronautiques et thermiques (CETIAT)	11
<i>Service de l'industrie</i>	
Arrêté du 25 septembre 2020 portant renouvellement du conseil d'administration du comité professionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure « Centre Technique du Cuir » (CTC).....	12
Direction générale des finances publiques	
Arrêté du 29 septembre 2020 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le comité départemental de l'ordre des experts-comptables de Mayotte	14
Arrêté du 5 octobre 2020 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de La Réunion	15

Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Auvergne-Rhône-Alpes, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables du Centre-Val de Loire, de la commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables du Grand Est, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables des Hauts-de-France, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Île-de-France, de la commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Occitanie, de la commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables des Pays de la Loire, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côtes d'Azur.....	16
---	----

Direction générale des douanes et droits indirects
Direction générale de la concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes

Service commun des laboratoires

Décision du 18 septembre 2020 portant délégation de signature de l'ordonnateur secondaire à vacation nationale.....	18
--	----

Direction générale de l'INSEE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	20
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	21
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	22
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	23
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	24
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	25
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	26
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	27
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	28
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	29
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	30
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	31
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	32

	Pages
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	33
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	34
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	35
 Direction des affaires juridiques	
Arrêté du 30 septembre 2020 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics.....	36
 Contrôle général économique et financier	
Arrêté du 24 septembre 2020 portant désignation du responsable de la mission « Médias-Culture » du Contrôle général économique et financier.....	37
Arrêté du 24 septembre 2020 portant affectation auprès de la cheffe du contrôle général économique et financier.....	38
Arrêté du 10 octobre 2020 portant affectation auprès de la cheffe du Contrôle général économique et financier.....	39
Arrêté du 10 octobre 2020 portant affectation à la mission « Agriculture, forêt et pêche » du contrôle général économique et financier.....	40
Arrêté du 10 octobre 2020 portant affectation à la mission « La Poste » du contrôle général économique et financier.....	41
 Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies	
<i>Institut Mines-Télécom</i>	
Arrêté du 29 septembre 2020 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom, spécialité conception et management de la construction.....	42
Arrêté du 29 septembre 2020 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom.....	43
Arrêté du 29 septembre 2020 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom.....	44
Décision du 24 août 2020 portant nomination d'un membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès.....	46
Décision du 24 août 2020 portant nomination d'un membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux.....	47
Décision du 13 septembre 2020 portant nomination des membres du conseil d'école de Télécom ParisTech.....	48
Décision du 21 septembre 2020 portant nomination de membres du conseil d'école de Télécom ParisTech.....	49
Décision du 29 septembre 2020 portant nomination de membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire.....	50

	Pages
Décision du 29 septembre 2020 portant nomination de membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire	51
Décision du 7 octobre 2020 portant nomination d'un membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai	52
<i>École nationale supérieure des mines de Paris</i>	
Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'une directrice déléguée à l'École nationale supérieure des mines de Paris	53
Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'une directrice déléguée à l'École nationale supérieure des mines de Paris	54
Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'un directeur délégué chargé de la recherche à l'École nationale supérieure des mines de Paris.....	55
Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'un directeur délégué à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris	56

Sommaire chronologique

	Pages
24 août 2020	
Décision du 24 août 2020 portant nomination d'un membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès.....	46
Décision du 24 août 2020 portant nomination d'un membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux.....	47
13 septembre 2020	
Décision du 13 septembre 2020 portant nomination des membres du conseil d'école de Télécom ParisTech	48
18 septembre 2020	
Décision du 18 septembre 2020 portant délégation de signature de l'ordonnateur secondaire à vacation nationale.....	18
21 septembre 2020	
Décision du 21 septembre 2020 portant nomination de membres du conseil d'école de Télécom ParisTech	49
24 septembre 2020	
Arrêté du 24 septembre 2020 portant désignation du responsable de la mission « Médias-Culture » du Contrôle général économique et financier	37
Arrêté du 24 septembre 2020 portant affectation auprès de la cheffe du contrôle général économique et financier.....	38
25 septembre 2020	
Arrêté du 25 septembre 2020 portant renouvellement du conseil d'administration du comité professionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure « Centre Technique du Cuir » (CTC).....	12
29 septembre 2020	
Arrêté du 29 septembre 2020 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom, spécialité conception et management de la construction	42
Arrêté du 29 septembre 2020 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le comité départemental de l'ordre des experts-comptables de Mayotte	14
Arrêté du 29 septembre 2020 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom	43
Arrêté du 29 septembre 2020 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom	44

	Pages
Décision du 29 septembre 2020 portant nomination de membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire	50
Décision du 29 septembre 2020 portant nomination de membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire	51
30 septembre 2020	
Arrêté du 30 septembre 2020 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics.....	36
5 octobre 2020	
Arrêté du 5 octobre 2020 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de La Réunion	15
6 octobre 2020	
Arrêté du 6 octobre 2020 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2018 portant composition du comité technique ministériel unique des ministères économiques et financiers.....	1
7 octobre 2020	
Décision du 7 octobre 2020 portant nomination d'un membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai	52
8 octobre 2020	
Arrêté du 8 octobre 2020 portant nomination au conseil d'administration du centre technique des industries aéronautiques et thermiques (CETIAT)	11
10 octobre 2020	
Arrêté du 10 octobre 2020 portant affectation auprès de la cheffe du Contrôle général économique et financier.....	39
Arrêté du 10 octobre 2020 portant affectation à la mission « Agriculture, forêt et pêche » du contrôle général économique et financier	40
Arrêté du 10 octobre 2020 portant affectation à la mission « La Poste » du contrôle général économique et financier	41
12 octobre 2020	
Décision du 12 octobre 2020 portant nomination du référent radicalisation du secrétariat général des ministères économiques et financiers.....	2
13 octobre 2020	
Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Auvergne-Rhône-Alpes, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables du Centre-Val de Loire, de la commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables du Grand Est, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables des Hauts-de-France, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Île-de-France, de la commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine, du commissaire	

	Pages
du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Occitanie, de la commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables des Pays de la Loire, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côtes d'Azur.....	16
Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'une directrice déléguée à l'École nationale supérieure des mines de Paris.....	53
Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'une directrice déléguée à l'École nationale supérieure des mines de Paris.....	54
Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'un directeur délégué chargé de la recherche à l'École nationale supérieure des mines de Paris.....	55
Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'un directeur délégué à l'École nationale supérieure des mines de Paris.....	56

Non daté

Avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la DGCCRF <i>via</i> le fonds de transformation ministériel.....	3
Avenant n° 4 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la DSI <i>via</i> le fonds de transformation ministériel.....	5
Avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE).....	7
Avenant n°4 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la sous-direction de l'informatique (SEP1) <i>via</i> le fonds de transformation ministériel.....	9
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	20
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	21
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	22
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	23
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	24
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	25
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	26
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	27
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	28
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	29
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	30
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	31

	Pages
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	32
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	33
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	34
Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques.....	35

Secrétariat général

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 6 octobre 2020 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2018 portant composition du comité technique ministériel unique des ministères économiques et financiers

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 24 avril 2018 portant création et organisation générale des comités techniques des ministères économiques et financiers ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2018 portant composition du comité technique ministériel unique des ministères économiques et financiers ;

Vu la demande de la fédération des finances Force ouvrière,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le *b*) de l'article 2 de l'arrêté du 31 décembre 2018 susvisé est modifié comme suit, en ce qui concerne le syndicat FO (Confédération générale du travail Force ouvrière).

Article 2

Mme KERHOAS (Pascaline) est nommée représentante titulaire à la place de Mme GAUCHET (Françoise).

Article 3

La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale.

Fait le 6 octobre 2020.

Pour les ministres et par délégation :

La secrétaire générale,
M-A BARBAT-LAYANI

Secrétariat général
Mission ressources communes

MINISTÈRES ÉCONOMIQUES
ET FINANCIERS

Secrétariat général

**Décision du 12 octobre 2020 portant nomination du référent radicalisation
du secrétariat général des ministères économiques et financiers**

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers,

Décide :

Article 1^{er}

À compter du lendemain de la présente décision, M. Arnaud Hemery, attaché principal d'administration de l'État, en fonction au secrétariat général des ministères économiques et financiers est nommé référent radicalisation du secrétariat général pour une durée d'un an.

Article 2

Les modalités de saisine du référent radicalisation seront précisées sur l'intranet du SG.

Article 3

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 12 octobre 2020.

MARIE-ANNE BARBAT-LAYANI

Secrétariat général
Service des affaires financières et immobilières

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Secrétariat général

**Avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets
de la DGCCRF *via* le fonds de transformation ministériel**

Entre :

Le secrétariat général des ministères économiques et financiers, représenté par Mme Marie-Anne BARBAT-LAYANI, secrétaire générale, en sa qualité de responsable du programme 218, désigné sous le terme de « déléguant », d'une part,

Et :

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), représentée par Mme Virginie BEAUMEUNIER, directrice générale, désigné sous le terme de « délégataire », d'autre part,

Vu la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la DGCCRF *via* le fonds de transformation ministériel du secrétariat général des ministères économiques et financiers (FTM) signée le 3 mars 2020 ;

Vu l'avenant n° 1 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la DGCCRF *via* le fonds de transformation ministériel signé le 29 juillet 2020,

Article 1^{er}

Objet du présent avenant

Le présent avenant a pour objet d'actualiser l'annexe à la convention de délégation de gestion signée le 3 mars 2020 qui désigne le projet et le montant du financement retenu par le déléguant dans le cadre du fonds de transformation ministériel du secrétariat général des ministères économiques et financiers (FTM).

Article 2

Obligations du déléguant

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature et est conclu pour la durée de la convention de référence.

Fait à Paris le 21 septembre 2021.

Pour le secrétariat général des ministères
économiques et financiers :

Le chef du bureau SAFI 2E,
DENIS JANKOWIAK

Pour la direction générale
de la concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes :

La sous-directrice,
CORALIE OUDOT

ANNEXE

DIRECTION	PROJET	MONTANTS (en euros)		UO	ACTIVITÉ	PAM
		AE2020	CP2020			
DGCCRF	IA gestion des courriels	120 000	120 000	0218-CESG-CMOD	021813010101	07-FIN-21800032495
DGCCRF	ETNA DGCCRF	41 900	41 900			07-FIN-21800032553
DGCCRF	Virtualisation centre d'appels	0	0			07-FIN-21800032554
	TOTAL	161 900	161 900			

Secrétariat général

Service des affaires financières et immobilières

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Secrétariat général

**Avenant n° 4 à la convention de délégation de gestion
relative au financement de projets de la DSI *via* le fonds de transformation ministériel**

Entre :

Le secrétariat général des ministères économiques et financiers, représenté par Mme Marie-Anne BARBAT-LAYANI, secrétaire générale, en sa qualité de responsable du programme 218, désigné sous le terme de « déléguant », d'une part,

Et :

La délégation aux systèmes d'information (DSI), représentée par M. Bruno LATOMBE, chef de service, désigné sous le terme de « délégataire »,

Vu la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la DSI *via* le fonds de transformation ministériel du secrétariat général des ministères économiques et financiers (FTM) signée le 18 février 2020 ;

Vu l'avenant n° 1 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la DSI *via* le fonds de transformation ministériel signé le 1^{er} mai 2020 ;

Vu l'avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la DSI *via* le fonds de transformation ministériel signé le 23 juillet 2020 ;

Vu l'avenant n° 3 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la DSI *via* le fonds de transformation ministériel signé le 17 septembre 2020.

Article 1^{er}

Objet du présent avenant

Le présent avenant a pour objet d'actualiser l'annexe à la convention de délégation de gestion signée le 18 février 2020 qui désigne les projets et le montant de leur financement retenus par le déléguant dans le cadre du fonds de transformation ministériel du secrétariat général des ministères économiques et financiers (FTM).

Article 2

Obligations du déléguant

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature et est conclu pour la durée de la convention de référence.

Fait à Paris, le 15 octobre 2020.

Pour le secrétariat général des ministères
économiques et financiers :

L'adjoint au chef du bureau SAFI2E,

THIERRY PERNIN

Pour la délégation
aux systèmes d'information :

Le chef de service,

BRUNO LATOMBE

ANNEXE

À L'AVENANT N° 4 À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE GESTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE PROJETS DE LA DSI VIA LE FONDS DE TRANSFORMATION MINISTÉRIEL

DIRECTION	PROJET	MONTANTS (EN EUROS)		UO	ACTIVITÉ	PAM
		AE2020	CP2020			
DSI	Mise en valeur du Cloud DGFIP NUBO	30 300	30 300	0218-CESG-CMOD	0218 13010101	07-FIN-21800032517
DSI	Mobilités sans couture	96 000	96 000			07-FIN-21800032518
DSI	Attractivité des MEF sur le marché de l'emploi numérique	63 000	63 000			07-FIN-21800032519
DSI	Modernisation et généralisation des solutions de visiocommunication	1 206 000	1 206 000			07-FIN-21800032520
DSI	Gouvernance des API des MEF	250 000	250 000			07-FIN-21800032521
DSI	Incubateur numérique MEF	220 000	220 000			07-FIN-21800032491
DSI	Incubateur MEF DGT	48 000	48 000			07-FIN-21800032534
DSI	Incubateur MEF DGE	454 000	454 000			07-FIN-21800032535
DSI	Incubateur MEF DGCCRF	32 000	32 000			07-FIN-21800032536
DSI	Incubateur MEF DB	100 000	100 000			07-FIN-21800032537
DSI	ProConnect-Identification numérique pour les professionnels	610 000	610 000			07-FIN-21800032490
DSI	Datacenter Toulousain de la DGDDI	300 000	300 000			07-FIN-21800032523
DSI	Cartographie des vulnérabilités des téléservices des MEF	48 000	48 000			07-FIN-21800032524
DSI	Animation acteurs num RH MEF	30 000	30 000			07-FIN-21800032543
DSI	Communauté directeurs projets MEF	25 000	25 000			07-FIN-21800032544
DSI	Diadem	467 000	467 000			07-FIN-21800032420
DSI	Sécurisation d'un SI des compétences	330 000	330 000			07-FIN-21800032539
	TOTAL	4 309 300	4 309 300			

Secrétariat général
Service des affaires financières et immobilières

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets
de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE)**

Entre :

Le secrétariat général des ministères économiques et financiers, représenté par Mme. Marie-Anne BARBAT-LAYANI, secrétaire générale, en sa qualité de responsable du programme 218, désigné sous le terme de « délégrant », d'une part,

Et :

L'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), représenté par Mme Virginie MADELIN, en sa qualité de directrice de l'IGPDE, désigné sous le terme de « délégataire », d'autre part,

Vu la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de l'IGPDE *via* le fonds de transformation ministériel du secrétariat général des ministères économiques et financiers (FTM) signée le 17 février 2020 ;

Vu l'avenant n° 1 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE) signé le 18 juin 2020,

Article 1^{er}

Objet du présent avenant

Le présent avenant a pour objet d'actualiser l'annexe à la convention de délégation de gestion signée le 17 février 2020 qui désigne les projets et le montant de leur financement retenus par le délégrant dans le cadre du fonds de transformation ministériel du secrétariat général des ministères économiques et financiers (FTM).

Article 2

Obligations du délégrant

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature et est conclu pour la durée de la convention de référence.

Fait à Paris, le 16 octobre 2020.

Pour le secrétariat général
des ministères économiques et financiers :
Le chef du bureau SAFI 2E,
DENIS JANKOWIAK

Pour l'Institut de la gestion publique
et du développement économique :
La directrice générale,
VIRGINIE MADELIN

ANNEXE

À L'AVENANT N° 2 À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE GESTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE PROJETS DE L'IGPDE VIA LE FONDS DE TRANSFORMATION MINISTÉRIEL

DIRECTION	PROJET	MONTANTS		UO	ACTIVITÉ	PAM
		AE 2020 (en K€)	CP 2020 (en K€)			
IGPDE	Salles innovantes	38	38	0218-CESG-CMOD	021813010101	07-FIN-21800032510
IGPDE	Bagheera	400	400			07-FIN-21800032511
IGPDE	Vidéo formation	90	90			07-FIN-21800032541
TOTAL		528	528			

Secrétariat général

Service des affaires financières et immobilières

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avenant n°4 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la sous-direction de l'informatique (SEP1) via le fonds de transformation ministériel

Entre :

Le secrétariat général des ministères économiques et financiers, représenté par Mme Marie-Anne BARBAT-LAYANI, secrétaire générale, en sa qualité de responsable du programme 218, désigné sous le terme de « délégrant », d'une part,

Et :

Le service de l'environnement professionnel (SEP), représenté par M. Hubert GICQUELET, chef de service, désigné sous le terme de « délégataire »,

Vu la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de SEP1 via le fonds de transformation ministériel du secrétariat général des ministères économiques et financiers (FTM) signée le 20 février 2020 ;

Vu l'avenant n° 1 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la sous-direction de l'informatique (SEP1) via le fonds de transformation ministériel signé le 28 mai 2020 ;

Vu l'avenant n° 2 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la sous-direction de l'informatique (SEP1) via le fonds de transformation ministériel signé le 23 juillet 2020 ;

Vu l'avenant n° 3 à la convention de délégation de gestion relative au financement de projets de la sous-direction de l'informatique (SEP1) via le fonds de transformation ministériel signé le 17 septembre 2020,

Article 1^e

Objet du présent avenant

Le présent avenant a pour objet d'actualiser l'annexe à la convention de délégation de gestion signée le 20 février 2020 qui désigne les projets et le montant de leur financement retenus par le délégrant dans le cadre du fonds de transformation ministériel du secrétariat général des ministères économiques et financiers (FTM).

Article 2

Obligations du délégrant

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature et est conclu pour la durée de la convention de référence.

Fait à Paris, le 16 octobre 2020.

Pour le secrétariat général des ministères
économiques et financiers :
L'adjoint au chef de bureau SAFI 2E,
THIERRY PERNIN

Pour le service de l'environnement
professionnel :
Le chef de bureau SEP1A,
CORINE DELCOURT

ANNEXE

À L'AVENANT N°4 À LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE GESTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE PROJETS DE SEP1 VIA LE FONDS DE TRANSFORMATION MINISTÉRIEL

DIRECTION	PROJET	MONTANTS (en euros)		UO	ACTIVITÉ	PAM
		AE2020	CP2020			
SG-SEP1	Nouvel outil collaboratif extranet (remplacement de Mioga)	120 000	120 000	0218-CESG-CMOD	021813010101	07-FIN-21800032525
SG-SEP1	Services applicatifs mobilité	46 000	46 000			07-FIN-21800032472
SG-SEP1	Analyse sémantique des vidéos et intelligence artificielle	53 300	53 300			07-FIN-21800032526
SG-SEP1	ETNA	1 383 700	1 383 700			07-FIN-21800032527
SG-SEP1	DB Alumni	70 000	70 000			07-FIN-21800032548
SG-SEP1	HFTLF – infoboite des concepts	30 000	30 000			07-FIN-21800032545
SG-SEP1	Ferme RPA	104 000	104 000			07-FIN-21800032549
SG-SEP1	Visiby	205 000	205 000			07-FIN-21800032432
TOTAL		2 012 000	2 012 000			

Direction générale des entreprises
Secrétariat général

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Arrêté du 8 octobre 2020 portant nomination au conseil d'administration
du centre technique des industries aéronautiques et thermiques (CETIAT)**

La ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie,

Vu les statuts du centre technique des industries aéronautiques et thermiques,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'administration du centre technique des industries aéronautiques et thermiques, à compter du 13 octobre 2020 jusqu'à la date d'expiration de son mandat le 5 octobre 2022 :

*Au titre de représentant des chefs d'entreprises des industries de l'aéronautique,
de la thermique et du conditionnement d'air*

M. Didier Bondil, en remplacement de M. Laurent Mouchet, démissionnaire.

Article 2

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économique et financier.

Fait le 8 octobre 2020.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général des entreprises,
THOMAS COURBE

Direction générale des entreprises
Service de l'industrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 25 septembre 2020 portant renouvellement du conseil d'administration du comité professionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure « Centre Technique du Cuir » (CTC)

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2008-540 du 6 juin 2008, autorisant la transformation du centre technique cuir, chaussure, maroquinerie en comité professionnel de développement économique et portant dissolution du comité interprofessionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie et de la chaussure ;

Vu le décret 2020-1160 du 23 septembre 2020 relatif à la composition du conseil d'administration du centre technique cuir, chaussure, maroquinerie ;

Vu les propositions du conseil national du cuir en date du 23 juillet 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration du comité professionnel de développement des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure « CTC » pour une période de trois ans à compter de la date du présent arrêté :

Au titre des représentants des personnalités proposées par les syndicats professionnels

M. Frank Boehly.
M. Christophe Dehard.
M. Régis Feuillet.
Mme Carole Fuchs.
M. Sébastien Hervé.
Mme Marie Hiriart Carriat.
Mme Anne Céline Humeau.
M. Olivier Lesage.
Mme Gaëlle Presles.
Mme Laurence Quelier.
M. Christophe Rohard.
M. Jacques Royer.
M. Jean Strazzeri.
M. Jean Pierre Tolo.

Au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence

M. Robert Ameteau.
Mme Catherine Helaine.
M. Patrice Mignon.
Mme Sophie Viot Coster.

Article 2

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration française des ministères économique et financier.

Fait le 25 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des entreprises,
THOMAS COURBE

Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Direction générale des finances publiques

**Arrêté du 29 septembre 2020 portant nomination du commissaire du Gouvernement
près le comité départemental de l'ordre des experts-comptables de Mayotte**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, et notamment son article 56,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Christian PICHEVIN est nommé commissaire du Gouvernement près le comité départemental de l'ordre des experts-comptables de Mayotte, en remplacement de M. Jean-Marc LELEU.

Article 2

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

La cheffe du bureau droit et outils du recouvrement,
CARINE BERNARD

Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 5 octobre 2020 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de La Réunion

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, et notamment son article 56,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Nathalie JOUHANIN est nommée commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de La Réunion, en remplacement de M. Gilles DESHAYES.

Article 2

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du bureau droit et outils du recouvrement,
CARINE BERNARD

Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Direction générale des finances publiques

Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Auvergne-Rhône-Alpes, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables du Centre-Val de Loire, de la commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables du Grand Est, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables des Hauts-de-France, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Île-de-France, de la commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Occitanie, de la commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables des Pays de la Loire, du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côtes d'Azur

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, et notamment son article 56 ;

Vu l'arrêté du 14 août 2020 portant délimitation des circonscriptions territoriales de l'ordre des experts-comptables,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Laurent de Jekhowsky est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 2

M. Bruno Dalles est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables du Centre-Val de Loire.

Article 3

Mme Françoise Coulongeat est nommée commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables du Grand Est.

Article 4

M. Franck Mordacq est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables des Hauts-de-France.

Article 5

M. Thierry Dufant est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Île-de-France.

Article 6

Mme Isabelle Martel est nommée commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine.

Article 7

M. Hugues Perrin est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Occitanie.

Article 8

Mme Véronique Py est nommée commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables des Pays de la Loire.

Article 9

M. Francis Bonnet est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côtes d'Azur.

Article 10

Le présent arrêté entre en vigueur à la date d'entrée en fonction des nouveaux conseils régionaux, en application de l'article 2 de l'arrêté du 14 août 2020 portant délimitation des circonscriptions territoriales de l'ordre des experts-comptables.

Article 11

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*La cheffe du bureau droit
et outils du recouvrement,*
CARINE BERNARD

Direction générale des douanes et droits indirects
Direction générale de la concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes
Service commun des laboratoires

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Décision du 18 septembre 2020 portant délégation de signature
de l'ordonnateur secondaire à vocation nationale**

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant à règlement général sur la Comptabilité Publique ;

Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 modifié relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale ;

Vu le décret n° 99-89 du 8 février 1999 pris en application de l'article 3 du décret 98-81 du 11 février 1998 modifiant la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'Etat, les Départements, les Communes et les établissements publics ;

Vu l'arrêté du 14 mars 2006 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « Service Commun des Laboratoires du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie » ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2006 portant règlement de comptabilité pour la désignation d'un ordonnateur secondaire à vocation nationale au service commun des laboratoires du ministère de l'économie des finances et de l'industrie ;

Vu l'arrêté du 2 août 2018 portant nomination de M. Thierry PICART en qualité de Chef du Service Commun des Laboratoires ;

Vu la prescription organisationnelle AFI.PRO.10 « Gestion des droits d'ordonnateur et de gestionnaire des affaires financières »,

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle DEYRIS, responsable de l'unité ressources du laboratoire SCL de Bordeaux, à l'effet de signer à compter du 1^{er} octobre 2020 au nom du chef du Service commun des laboratoires, ordonnateur secondaire à vocation nationale tous actes relatifs à l'exécution des recettes et des dépenses du budget général de l'Etat relevant de la compétence du laboratoire SCL de Bordeaux.

Article 2

La délégation donnée à l'article 1 n'est pas consentie en ce qui concerne les ordres de réquisition du comptable public et les décisions de passer outre aux avis défavorables du département comptable ministériel des ministères économiques et financiers.

Article 3

La présente délégation vaut habilitation de « valideur Chorus », « gestionnaire valideur Chorus DT », « demande de paiement flux 4 » et « attestation de service fait » dans le respect des procédures CHORUS.

Article 4

Le délégataire cité à l'article 1 ne peut pas subdéléguer sa signature d'ordonnateur secondaire à vocation nationale délégué.

Article 5

Une copie de la présente décision, comportant l'exemplaire de la signature du délégataire sera transmise au Centre de prestations financières des ministères économiques et financiers (CPFf).

Article 6

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 18 septembre 2020.

Le chef du service commun des laboratoires,
THIERRY PICART

Exemplaire de la signature du délégataire :
ISABELLE DEYRIS

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Responsable de la cellule d'appui au pilotage des ressources » au sein de la direction des statistiques d'entreprises.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard trente jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, 88, avenue Verdier, timbre C960, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Responsable des bases de référence de la méta-information » au sein de la direction de la méthodologie et de la coordination statistique internationale.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard trente jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, 88, avenue Verdier, timbre C960, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministères chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Chef du pôle répertoires et fichiers démographiques » au sein de la direction régionale des Pays de la Loire.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Chef du service administration des ressources » au sein de la direction régionale de Bourgogne-Franche-Comté.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministères chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Adjoint au chef du service d'études et de diffusion, chef du pôle méthodes pour les études régionales et locales » au sein de la direction régionale d'Île-de-France.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Chef du service administration des ressources » au sein de la direction régionale d'Occitanie.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministères chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Responsable de la performance et de la répartition des emplois » au sein du secrétariat général, département « Affaires financières et programmation des travaux et des moyens ».

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Chef du service territorial de Guyane » au sein de la direction interrégionale Antilles-Guyane.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministères chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Chef adjoint de la division des prix à la consommation » au sein de la direction des statistiques démographiques et sociales.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Chef du service territorial de Martinique » au sein de la direction interrégionale Antilles-Guyane.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Chef du service statistique de Besançon » au sein de la direction régionale de Bourgogne-Franche-Comté.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministères chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Chef de la section production et maintenance d'Esane » au sein de la direction des statistiques d'entreprises.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Adjoint au chef de la division rédaction des publications » au sein de la direction de la diffusion et de l'action régionale.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Chef de la section administration du répertoire Sirene » au sein de la direction des statistiques d'entreprises.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministères chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Adjoint au chef du service d'études et de diffusion, chef du pôle conseil et expertise » au sein de la direction régionale d'Île-de-France.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction générale de l'INSEE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis de vacance d'emploi d'un chef de mission à l'Institut national de la statistique et des études économiques

Est vacant ou susceptible de l'être, en vue d'être pourvu par voie de détachement, en application du décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministères chargés des finances et des comptes publics et de l'économie, de l'industrie et du numérique, un emploi de « Chef de la section administration du site insee.fr » au sein de la direction de la diffusion et de l'action régionale.

Peuvent faire acte de candidature des attachés statisticiens principaux de l'INSEE justifiant d'au moins treize ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A ou de niveau équivalent dont quatre ans en qualité d'attaché statisticien principal, les fonctionnaires de catégorie A ou de niveau équivalent dont l'indice brut terminal est au moins égal à 966 et justifiant d'au moins 13 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A ou de niveau équivalent dont 4 ans dans un grade d'avancement de ces corps.

Les candidatures, complétées d'un *curriculum vitae*, doivent être adressées au plus tard 30 jours après la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers au chef du département des ressources humaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques, timbre C960, 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 Montrouge Cedex.

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 30 septembre 2020 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-6 à R. 2197-10 ;
Vu la proposition du ministère de l'économie, des finances et de la relance en date du 21 août 2020,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés pour siéger comme membres du comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics :

M. Cyril GRENON, chef de la mission ministérielle des achats.

Mme Françoise DUFRESNOY, contrôleur générale de 1^{re} classe.

M. Henri LAMOTTE, chef de mission de contrôle général économique et financier.

M. Francis AMAND, chef de mission de contrôle général économique et financier.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de la date de signature de l'arrêté.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 30 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques,
LAURE BEDIER

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 24 septembre 2020 portant désignation du responsable de la mission « Médias-Culture » du Contrôle général économique et financier

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2005-438 du 9 mai 2005 portant statut d'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2013 portant création de la mission « Médias-Culture » du service du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 4 mai 2012 portant nomination, notamment, de M. Jean-Marie BRINON dans l'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier ;

Vu l'avis des membres du comité stratégique du contrôle général économique et financier,

Arrêté :

Article 1^{er}

M. Jean-Marie BRINON, chef de mission de contrôle général économique et financier, est désigné pour diriger la mission « Médias-Culture » du contrôle général économique et financier, à compter du 1^{er} octobre 2020.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 24 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

La cheffe du contrôle général économique et financier,
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 24 septembre 2020 portant affectation auprès de la cheffe du contrôle général économique et financier

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2005-438 du 9 mai 2005 portant statut d'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2011 portant nomination, notamment, de M. Michel LEHALLE dans l'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Michel LEHALLE, chef de mission de contrôle général économique et financier, est affecté auprès de la cheffe du contrôle général économique et financier en qualité de chargé de mission, à compter du 1^{er} octobre 2020.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 24 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du contrôle général économique et financier,
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 10 octobre 2020 portant affectation auprès de la cheffe du Contrôle général économique et financier

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2005-438 du 9 mai 2005 portant statut d'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 12 août 2015 portant nomination, notamment, de M. Denis VILAIN dans l'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2020 portant suppression de la mission « Organismes concourant aux recettes de l'État » et modification des attributions de missions du Contrôle général économique et financier,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Denis VILAIN, chef de mission de Contrôle général économique et financier, est affecté auprès de la cheffe du Contrôle général économique et financier, à compter du 10 octobre 2020.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 10 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*La cheffe du Contrôle général
économique et financier,*
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 10 octobre 2020 portant affectation à la mission « Agriculture, forêt et pêche » du contrôle général économique et financier

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2008 portant fusion des missions « Agriculture » et « Développement rural, pêche et forêt » du service du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2015 portant nomination, notamment, de Mme Sylviane MIROUX à la 1^{re} classe du corps du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2020 portant suppression de la mission « Organismes concourant aux recettes de l'État » et modification des attributions de missions du contrôle général économique et financier,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Sylviane MIROUX, contrôleur générale de 1^{re} classe, est affectée à la mission « Agriculture, forêt et pêche » du contrôle général économique et financier, à compter du 10 octobre 2020.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 10 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*La cheffe du contrôle général
économique et financier,*

HÉLÈNE CROCQUEVIELLE

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 10 octobre 2020 portant affectation à la mission « La Poste » du contrôle général économique et financier

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 15 juin 1994 portant création d'une mission de contrôle Organismes concourant aux recettes de l'État ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2018 portant nomination, notamment, de M. Pascal CHEVREMONT dans le corps du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2018 portant affectation à la mission fonctionnelle « Contrôle » du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2020 portant suppression de la mission « Organismes concourant aux recettes de l'État » et modification des attributions de missions du contrôle général économique et financier,

Arrête :

Article 1^{er}

Les dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2018 susvisé sont complétées par les dispositions suivantes :

M. Pascal CHEVREMONT, contrôleur général de 2^e classe, est mis à disposition à temps partiel de la mission « La Poste » du contrôle général économique et financier afin d'assurer le contrôle de l'organisme « Française des jeux » à compter du 10 octobre 2020.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 10 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*La cheffe du contrôle général
économique et financier,*
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 29 septembre 2020 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom, spécialité conception et management de la construction

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34 à D. 612-36, D. 613-3 et D. 642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 19 février 2016 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu le du jury des études en date du 1^{er} octobre 2019 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom, spécialité conception et management de la construction, est attribué à l'élève de formation initiale sorti de l'école en 2019, désigné ci-après :

Au titre de 2019

M. Zaragoza (Dorian).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom, spécialité conception et management de la construction, confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 septembre 2020.

Pour le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies empêché :
Le chef de la mission de tutelle des écoles,
VINCENT THÉRY

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Arrêté du 29 septembre 2020 portant attribution du diplôme d'ingénieur
de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34 à D. 612-36, D. 613-3 et D. 642-1 ;
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;
Vu l'arrêté du 19 février 2016 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;
Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 8 septembre 2020 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom est attribué aux élèves de formation initiale sortis de l'école en 2020, désignés ci-après :

Au titre de 2019

Mme Bricker (Pauline).
Mme Chevasson (Coraline).
M. Claude (Aurélien).
M. Harari (Nabil).
M. Ihaddadene (Mohamed).
Mme Iurchenko (Anna).
M. Letellier (Adrien).
M. Menigon (Xavier).
M. Rouillet (Maxime).
M. Schaider Bastos (Rafael).
M. Schmitt (Dylan).
Mme Tigra (Hayate).
M. Voisin (Adrien).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies empêché :
Le chef de la mission de tutelle des écoles,
VINCENT THÉRY

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Arrêté du 29 septembre 2020 portant attribution du diplôme d'ingénieur
de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34 à D. 612-36, D. 613-3 et D. 642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 8 septembre 2020 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom est attribué aux élèves de formation initiale sortis de l'école en 2020, désignés ci-après :

Au titre de 2020

M. Allier (Sam).
M. Altazin (Antoine).
Mme Bafcop (Clémentine).
M. Baudier (Stéfan).
Mme Bolle-Reddat (Réjane).
Mme Boukili (Meryem).
M. Carbillet (Alexis).
M. Collin (Maxime).
Mme Dam Wan (Song-Toan).
M. Deguffroy (Ludwig).
M. El Moussaoui (Aymene).
M. Eymard (Marin).
Mme Fenal (Chloé).
M. Fidalgo (Pierre).
M. Fister (Bérenger).
Mme Garabedian (Fleur).
M. Gimenez (Adrien).
M. Guyard (Baptiste).
Mme Harir (Imane).
M. Harmand (Bastien).
M. Janin (Loïc).
Mme Khliss (Asmaa).
Mme Lallinec (Morgane).
M. Lefeuvre (Maxime).
M. Loisy (Maxime).

Mme Luu (Kahune).
M. Mileriou (Valentin).
M. Mourabit (Ayoub).
M. Naime--Ployon (Thomas).
M. Naji (Yahya).
M. Neverov (Cyprien).
M. Nicolas--Le Morzadec (Pol).
Mme Occelli (Mathilde).
Mme Payet (Marion).
Mme Pignol (Laure).
M. Pihet (Sylvain).
Mme Roby (Valentine).
M. Rougier (Pierre).
Mme Roussel (Kelly).
M. Saelen (Lucas).
M. Saint Oyant (Paul).
M. Seguinou (Carl).
M. Spanier (Antoine).
M. Speka (Vladyslav).
M. Taule (Pablo).
M. Tonti (Gaëtan).
M. Tracadas-Moureau (Louis).
M. Turrillo (Simon).
M. Vincent (Sacha).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies empêché :
Le chef de la mission de tutelle des écoles,
VINCENT THÉRY

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Décision du 24 août 2020 portant nomination d'un membre du conseil d'école
de l'École nationale supérieure des mines d'Alès**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Alès notamment son article 2 (3°) ;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en qualité de représentant de l'État :

Au titre du ministre chargé de l'industrie

En tant que suppléant

M. Vache (Vincent), chef de pôle adjoint du service économique de l'État en région à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie, en remplacement de M. Théveniaud (Pascal).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 24 août 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,
LUC ROUSSEAU

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Décision du 24 août 2020 portant nomination d'un membre du conseil d'école
de l'École nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux, notamment son article 2 (3°) ;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux, en qualité de représentant de l'État :

Au titre du ministre chargé de l'industrie

En tant que suppléant

M. Mondamert (Mathias), adjoint au chef de service du service économique de l'État en région à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie, en remplacement de M. Leguil (Simon).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 24 août 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président
du conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,*
LUC ROUSSEAU

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Décision du 13 septembre 2020 portant nomination
des membres du conseil d'école de Télécom ParisTech**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;
Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom ParisTech, notamment son article 1-1,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'école de Télécom ParisTech, en qualité de représentant de l'État :

Au titre du ministre chargé de l'industrie

Mme LAURENT (Anne), directrice mobiles et innovation à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, en remplacement de M. WEILL (Mathieu).

Article 2

Est nommé membre suppléant du conseil d'école de Télécom ParisTech, en qualité de représentant de l'État :

Au titre du ministre chargé des communications électroniques

M. LOAP (Solavy), ingénieur en chef des mines au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, en remplacement de Mme CAMPANA (Mireille).

Article 3

Le directeur de Télécom ParisTech est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
LUC ROUSSEAU

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Décision du 21 septembre 2020 portant nomination
de membres du conseil d'école de Télécom ParisTech**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;
Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom ParisTech, notamment son article 1-1 ;
Vu la proposition du maire de Palaiseau du 16 septembre 2020,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'école de Télécom ParisTech, en qualité de représentant des collectivités territoriales ou de leurs groupements :

En tant que titulaire : M. de Lasteyrie (Grégoire), maire de Palaiseau ;

En tant que suppléante : Mme Vittecoq (Catherine), adjointe au maire de Palaiseau.

Article 2

Le directeur de Télécom ParisTech est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 21 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
LUC ROUSSEAU

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Décision du 29 septembre 2020 portant nomination de membres du conseil d'école
de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire, notamment son article 4 (3°) ;

Vu la décision du 27 février 2017 portant nomination des membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire, en qualité de représentants de l'Etat :

Au titre du ministre chargé de l'industrie

En tant que titulaire

Mme Graillot (Anne), directrice régionale adjointe, cheffe du pôle entreprises, emploi, économie à la DIRECCTE Bretagne, en remplacement de Mme Guyader (Annie).

En tant que suppléant

M. Senn (Laurent), directeur régional adjoint, chef du pôle entreprises, économie, emploi de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - Pays de la Loire.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire est chargé de l'exécution de la présente décision qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
LUC ROUSSEAU

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Décision du 29 septembre 2020 portant nomination de membres du conseil d'école
de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire, notamment son article 4 (3°) ;

Vu la décision du 27 février 2017 portant nomination des membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire, en qualité de représentants de collectivités territoriales ou de leurs groupements :

Sur proposition du conseil de Brest Métropole

En tant que titulaire, M. Bruzac (Hubert), en remplacement de Mme Fagot-Oukkache (Rébécca).

En tant que suppléant, M. Gourtay (Michel).

Sur proposition de la présidente de Nantes Métropole

En tant que titulaire, M. Roussel (Fabrice), en remplacement de M. Affilé (Bernard).

En tant que suppléante, Mme Langlois (Pauline), en remplacement de M. Salecroix (Robin).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*

LUC ROUSSEAU

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Décision du 7 octobre 2020 portant nomination d'un membre du conseil d'école
de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, notamment son article 4,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, en qualité de représentant de l'État :

Au titre du ministre chargé de l'industrie

En tant que titulaire

M. Olivier (Patrick), directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France, en remplacement de Mme Lailler Beaulieu (Michèle).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 7 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

Le vice-président

*du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*

LUC ROUSSEAU

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'une directrice déléguée
à l'École nationale supérieure des mines de Paris**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris) et notamment son article 14 ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2017 portant nomination d'une directrice adjointe à l'École nationale supérieure des mines de Paris ;

Sur proposition du directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Lagneau (Catherine), ingénieure générale des mines, est nommée directrice déléguée à l'École nationale supérieure des mines de Paris, pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} octobre 2020.

Article 2

L'arrêté du 3 avril 2017 susvisé est abrogé.

Article 3

Le directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président du Conseil général
de l'économie, de l'industrie, de l'énergie
et des technologies,*
LUC ROUSSEAU

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'une directrice déléguée
à l'École nationale supérieure des mines de Paris**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris) et notamment son article 14 ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2012 portant nomination du secrétaire général de l'École nationale supérieure des mines de Paris ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2018 portant nomination d'une directrice adjointe à l'École nationale supérieure des mines de Paris ;

Sur proposition du directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Le Du (Hélène), ingénieure générale des mines, est nommée directrice déléguée à l'École nationale supérieure des mines de Paris, pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} octobre 2020.

Article 2

Les arrêtés du 31 décembre 2012 et du 19 décembre 2018 susvisés sont abrogés.

Article 3

Le directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
LUC ROUSSEAU

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'un directeur délégué
chargé de la recherche à l'École nationale supérieure des mines de Paris**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris) et notamment son article 14 ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2017 portant nomination du directeur adjoint chargé de la recherche à l'École nationale supérieure des mines de Paris ;

Sur proposition du directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Vimont (Yannick), professeur de classe exceptionnelle de l'Institut Mines-Télécom, est nommé directeur délégué à l'École nationale supérieure des mines de Paris, chargé de la recherche, pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} octobre 2020.

Article 2

L'arrêté du 9 mai 2017 susvisé est abrogé.

Article 3

Le directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président du Conseil général
de l'économie, de l'industrie, de l'énergie
et des technologies,*
LUC ROUSSEAU

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Arrêté du 13 octobre 2020 portant nomination d'un directeur délégué
à l'École nationale supérieure des mines de Paris**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris) et notamment son article 14 ;

Vu l'arrêté du 19 août 2013 portant nomination du directeur adjoint chargé de l'enseignement à l'École nationale supérieure des mines de Paris ;

Sur proposition du directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Fontane (Frédéric), maître assistant de l'Institut Mines-Télécom, est nommé directeur délégué à l'École nationale supérieure des mines de Paris, pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} octobre 2020.

Article 2

L'arrêté du 19 août 2013 susvisé est abrogé.

Article 3

Le directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président
du conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,*
LUC ROUSSEAU

Ministère de l'économie, des finances et de la relance

Directrice de la publication

Marie-Anne BARBAT-LAYANI, secrétaire générale des ministères économiques et financiers

ISSN 2427-9498

Réalisation

SG – Bureau documentation et archives (SEP2D)

Centre de documentation économie finances (CEDEF)

12, place du Bataillon du Pacifique, 75572 Paris Cedex 12

Tél. : 01 53 18 72 00 – Courriel : cedef@finances.gouv.fr

www.economie.gouv.fr



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*

www.dila.premier-ministre.gouv.fr